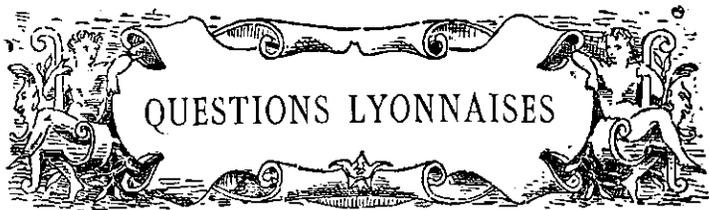


LA CONSTRUCTION LYONNAISE

Journal bi-mensuel

ARCHITECTURE — GÉNIE CIVIL — TRAVAUX PUBLICS



LES AGRANDISSEMENTS DU CRÉDIT LYONNAIS

Agrandissement, réfection, ornementation de l'hôtel du Crédit Lyonnais, tout cela vient de s'opérer d'après les plans de l'architecte, M. Cahuzac, qui fit preuve, en cette circonstance, d'une science consommée et d'un goût artistique très développé, et qui, disons-le tout de suite — ce que chacun reconnaît, ce qu'a déjà proclamé l'opinion publique — a produit une œuvre remarquable à tous égards, répondant aux espérances basées sur sa réputation. Se colletant avec les difficultés, comme Puget se colletait avec le marbre pour la création de chefs-d'œuvre légués à l'admiration des siècles, l'architecte a transformé complètement un local devenu trop restreint par suite des exigences du service. Plus de coins sombres, partout la lumière. Une circulation aisée pour le public; des bureaux hygiéniques et confortables pour les employés. Dans la plus large mesure du possible, cela sans interrompre le fonctionnement de la Banque, à une installation faite morceaux par morceaux, au fur et à mesure des nécessités, a été substituée une autre définitive, d'un seul jet, agencée selon le progrès le plus rationnel, embellie par les mille richesses de l'art moderne.

Des murs ont été abattus, afin d'établir la splendide salle des dépêches et l'atrium conduisant au monumental escalier; les fondations ont été consolidées; des sous-sols étanches sont prêts à recevoir les coffres-forts. L'ancienne maison, éventrée à tous les étages, ne forme qu'un tout avec le bâtiment nouvellement édifié (1); dans la salle du rez-de-chaussée, d'une si profonde perspective, n'apparaissent désormais à l'œil ni les efforts accumulés, ni les obstacles surmontés, seulement la facilité élégante qui est le propre des œuvres réussies. Cette ingratitude besogne, menée à bien par M. Pétavit, l'entrepreneur de travaux publics si connu, s'efface, s'oublie même devant l'opulence de marbres, des granits, du comblanchien, devant la splendeur des décorations en stuc et en stuf, devant la merveilleuse beauté des degrés de l'escalier en verre de Saint-Gobain, des vitraux du plafond et des fenêtres du hall, d'où les ondes de clarté vont se confondre avec celles des grandes baies sur les rues. On ne s'imagine pas que les étages supérieurs et l'escalier, coupé au premier étage, ont dû être suspendus par des colonnes d'acier et par un puissant poitrail, allant d'un mur à un pilier; on ne pense pas que cet audacieux travail a été exécuté au milieu des allées et venues d'un nombreux public. Il est vrai que les parties les plus délicates ont été réservées pour les soirs après la fermeture et pour les dimanches, mais, d'autre part, des interruptions fâcheuses rendaient la reprise du travail plus difficile. Ah! les heures d'angoisse vécues par l'architecte, les rudes épreuves des ouvriers et des entrepreneurs pendant les quatre

années que durèrent les modifications apportées à l'édifice, qu'il eût mieux valu raser si cela eût été possible! Mais le 18 mars dernier, les gros travaux terminés, le maître fut récompensé de sa peine en distribuant à ceux qui avaient eu du cœur à l'ouvrage, à titre de gratifications, une somme d'argent assez ronde que l'administration du Crédit Lyonnais avait généreusement mise à sa disposition.

Ce n'est pas fini, bien que l'ensemble se dessine fort bien. L'intérieur une fois aménagé, les façades seront mises en harmonie avec celles du nouveau bâtiment. Dès lors, ce n'est pas le lieu d'entrer dans le détail; au surplus, la place en manque pour accorder le développement suffisant à une telle profusion de motifs décoratifs, à une telle prodigalité de somptueux ornements. Qu'il suffise de citer au hasard ce qui est réuni. Plus tard, nous y reviendrons et réparerons peut-être des oublis involontaires.

Je parlais tout à l'heure de l'opulence des marbres, des granits et du comblanchien! Certes, les colonnes du vestibule d'entrée, appelé salle des dépêches, et de l'atrium, ont le poli, le brillant et la richesse de ces matériaux, mais elles n'en sont qu'une imitation, pour la raison qu'elles revêtent les colonnes d'acier posées pour le besoin de la construction. Revêtement aussi beau que le marbre le plus pur, le granit le plus vrai, à en juger par le faux comblanchien en soubassement le long de la rue de la République, que l'œil le plus exercé ne saurait distinguer du vrai posé sur la face opposée, si ce n'est pour le voir plus séduisant. Le stuc de M. Rousselet rivalise donc de beauté avec les dalles de comblanchien fournies par M. Guinet dans le vestibule luxueusement plafonné par M. Flachet. Si les colonnes d'acier de M. Coudan sont masquées, le fer forgé agrémenté de bronze règne victorieusement dans les portes extérieures de M. Jacquillard ainsi que dans les portes intérieures de M. Brunard. Les têtes de lion en stuf au-dessus de ces dernières sont l'œuvre du sculpteur M. Masson, qui a décoré superbement la corniche de l'escalier.

Plusieurs artistes ont coopéré à cet escalier dont la richesse des matériaux est si bien mise en valeur par les plus ingénieuses combinaisons. Les premières marches, jusqu'au palier inférieur, la main-courante, les balustres en comblanchien appartiennent à M. Serin, l'armature métallique des limons à M. Dunoyer, les revêtements en stuc à M. Rousselet. Du palier de départ, entièrement dallé en verre armé de métal rigide, il se déroule à droite et à gauche en deux volées de dix-huit marches chacune, en verre armé par le même procédé que les dalles des paliers.

Déjà l'occasion s'est présentée de parler de l'application du verre, innovée par la Compagnie de Saint-Gobain dans la construction des marches d'escalier. Il s'agissait de traduire l'impression ressentie à la vue de l'escalier de service de la Société Lyonnaise (1). Là, des flots de lumière cascaden de marche en marche jusqu'au bas de la cage, privée par nécessité de tout éclairage latéral. Au Crédit Lyonnais, l'escalier translucide se trouve à la place d'honneur. D'une utilité incontestable, si l'on observe qu'il éclaire des couloirs de communication, la descente au sous-sol et quelques water-closets, il présente un ravissement plein de charme par sa tonalité vert d'eau tranchant sur le blanc des murs, et assure, en outre, une propreté facile à obtenir.

C'est ce qu'on a encore le droit de dire en jetant les yeux sur la marmorite rouge qui s'étale sur les banquettes. Après

(1) Voir la *Construction lyonnaise* des 1^{er} août 1^{er} et octobre 1905.

(1) Voir la *Construction lyonnaise* du 1^{er} novembre 1905.

l'opaline, la manufacture de Saint-Gobain lance la marmorite de toutes couleurs, de toutes nuances, aux applications si variées et si précieuses. Son verre armé ayant atteint le summum désirable, ses efforts vont aux métamorphoses du vulgaire verre en superbes plaques décoratives et hygiéniques aux apparences de pierres rares.

Je crois n'avoir rien omis, quand j'aurai signalé les carreaux de verre de M. Berticat-Chipier, la mosaïque de M. Bertin (1), les services d'incendie de M. Delogé, les appareils électriques et téléphoniques de M. Berlie, enfin, le revêtement Josz (2) dans les lavabos et water-closets. Tout concourt à rendre admirable cette installation. Combien la plaque émaillée en blanc uni aurait été préférable au ripolin dans l'escalier partant du premier étage ! Cela avait été prévu, certains retards ont fait passer outre.

Quand tout sera mis au point, quel effet magique les lions sculptés d'une façon serrée et finie par M. Ploquin, au départ de la rampe de l'escalier, feront-ils sous la douce clarté du plafond lumineux simple et sévère que MM. Nicod et Jubin ont composé ! Entre ce plafond et la corniche s'ouvrent des châssis instantanément sur la simple pression d'un bouton électrique. C'est pratique, luxueux, exquis. Bref, toutes les élégances, tous les perfectionnements ont été réunis.

A. TUORIOP.

LES VOIES D'ACCÈS EN ITALIE

A propos des différents articles que nous avons publiés sur l'amélioration des voies d'accès de France en Italie, quelques-uns de nos lecteurs nous ont demandé quelle serait la réduction du parcours, de Paris à Milan, par rapport à l'itinéraire *via* le Simplon, si l'on exécutait le fameux projet du double percement de la Faucille et du Mont-Blanc.

Actuellement, la distance entre notre capitale et la grande ville italienne est de 836 kilomètres, par Dijon-Pontarlier-Lausanne-Le Simplon.

Le raccourci Frasnès-Vallorbe réduirait le parcours à 819 kilomètres et si l'on construisait la ligne Sens-Saint-Florentin, dont nous avons déjà parlé à la suite d'une communication de l'un de nos lecteurs, le trajet ne serait plus que de 804 kilomètres.

Quant au tracé par la Faucille, Genève et le Mont-Blanc, il comporterait 806 kilomètres en supposant réalisé le raccourci Sens-Saint-Florentin.

Or, comme ce dernier tracé exigerait une dépense totale de 291 millions de francs, dont 212 millions à dépenser en France, on voit qu'une aussi colossale entreprise n'aurait même pas l'avantage de réduire la distance par rapport au projet Frasnès-Vallorbe, qui coûterait seulement une cinquantaine de millions, y compris la nouvelle ligne Sens-Saint-Florentin.

Il est vrai que le parcours sur les rails français serait de 560 à 566 kilomètres en passant par la Faucille et le Mont-Blanc, tandis qu'il ne serait que de 461 kilomètres par Vallorbe, mais, étant donné que la distance totale ne serait pas raccourcie (il s'en faudrait même de 2 kilomètres), on peut se demander s'il serait raisonnable d'engager des centaines de millions pour ne donner aucun avantage appréciable aux voyageurs ni améliorer le transport des marchandises.

D'ailleurs, le tracé par Frasnès-Vallorbe serait toujours de beaucoup le plus court si, au lieu de considérer Paris comme point de départ, l'on envisageait le trafic venant des ports du Nord, de la Belgique, de la Hollande et des provinces rhénanes, ou *vice-versa*.

C'est une considération primordiale et nous ne pouvons

comprendre pourquoi certaines personnalités, pourtant compétentes, s'obstinent parfois, dans leurs calculs, à ne considérer que la clientèle parisienne. Ne serait-il pas plus raisonnable de chercher plutôt à créer de nouveaux débouchés en favorisant le passage, sur le territoire français des voyageurs et marchandises du Nord-Ouest qui, actuellement, empruntent les lignes belges, d'Allemagne et d'Alsace-Lorraine pour rejoindre l'Italie *via* le Gothard ?

La clientèle parisienne sera, en effet, toujours obligée de passer par les rails français pour aller en Italie et ce n'est pas un raccourci de quelques kilomètres qui changera grand-chose à ce qui existe, sinon une réduction de recettes pour les Compagnies de chemins de fer, perspective qui ne pourrait guère les engager à se lancer dans de grands frais dans l'unique but de gagner moins. Mais la possibilité d'enlever aux lignes étrangères une partie de leur trafic serait un tout autre encouragement à faire bien, d'autant plus que ce serait une source de profits indirects pour notre pays.

Donc, il faut envisager le problème avec plus d'envergure.

Nous ne voulons pas dire, toutefois, que le double percement de la Faucille et du Mont-Blanc doive être définitivement abandonné ; une étude plus approfondie devra fixer la question, mais il est bien certain, cependant, que la réalisation du projet Frasnès-Vallorbe serait une grosse amélioration, réalisable en peu d'années, et qu'il serait absurde de s'entêter à laisser de côté cet intéressant programme, sous prétexte de favoriser quelques-uns de nos départements.

L'exécution de ce raccourci pourrait, d'ailleurs, être ultérieurement suivie de la réalisation de la percée du Mont-Blanc, si ce dernier projet était finalement reconnu avantageux, auquel cas il faudrait, sans doute, construire d'autres lignes pour drainer, sur le territoire français, par la Lorraine, le trafic des pays avoisinants pour la direction de Milan ou Gênes par la Faucille et le tunnel sous le géant des Alpes.

Il nous reste à indiquer que, si le projet de double percement de la Faucille était réalisé en ligne plus directe, sans passer par Genève, le parcours Paris-Milan *via* Saint-Amour, se réduirait à 797 kilomètres, mais au prix d'une augmentation sérieuse de la dépense ; cette dernière atteindrait 370 millions, dont 307 en France et le reste en Italie.

SINED.

LYON EN 1906 CHARPENTE ET MENUISERIE

— FIN —

MENUISIERS. — *Origine de la profession.* — Lorsque les menuisiers se séparèrent des charpentiers pour former un corps distinct, ils s'appelèrent d'abord charpentiers de la petite cognée, et, après avoir porté le nom d'huissiers, parce qu'ils fabriquaient les huis ou portes, et de tabletiers, ils furent désignés, à partir de 1382, par celui de menuisiers, qui dérive de menu.

Le terme de menuiserie n'était pas propre à l'art du bois ; il y avait par exemple les orfèvres en menuiserie, par opposition à ceux qui faisaient la grosserie.

C'est au commencement du XVII^e siècle (1614) que se forme à Lyon la communauté des menuisiers en bois.

Un règlement approuvé en 1707 prescrit qu'il y aurait à l'avenir quatre maîtres-gardes, dont deux nommés tous les ans.

Les maîtres payaient 48 sols à la Confrérie le jour de Sainte-Anne, leur patronne, et les compagnons 12 sols. Les maîtres ne pouvaient avoir qu'un apprenti et pas pour moins de quatre années. Les apprentis versaient en entrant en apprentissage 12 livres. Les apprentis libérés payaient 12 livres pour se faire recevoir compagnons. Ceux qui n'avaient pas

(1) Voir la *Construction lyonnaise* du 1^{er} avril 1906.

(2) Voir la *Construction lyonnaise* du 16 février 1906.

fait apprentissage en cette ville de Lyon étaient obligés de produire une quittance d'apprentissage bien et dûment légalisée du châtelain, maire ou curé. Ils ne pouvaient être reçus maîtres qu'après avoir fait quatre années de compagnonnage et en payant 250 livres à la caisse de la maîtrise.

Les fils de maîtres étaient affranchis de cette formalité et ne payaient que 25 livres.

Tout maître menuisier qui livrait des travaux faits avec de mauvais bois ou mal assemblés était passible d'une amende de 30 livres pour chacun de ses articles mal conditionnés, lesquels étaient ensuite confisqués.

C'est grâce à cette sévérité dans le règlement que la ville de Lyon a toujours été réputée pour la bonne exécution de ses travaux. Aussi, les apprentis qui voulaient se perfectionner se dirigeaient-ils sur Lyon, qui a été le berceau de grands artistes. C'est des boutiques de menuisiers que sont sortis les Coysevox, Coustou, Perrache.

On trouve à Lyon des travaux remarquables de toutes les époques, depuis le moyen âge.

Les principaux travaux sont :

Porte d'allée Henri II, montée Saint-Barthélemy ; Porte d'allée Louis XIII, rue Confort, 32 ; Porte xvi^e, montée Saint-Barthélemy, 29 ; Porte xvii^e, place de la Baleine, 1 ; Cheminée et porte xvii^e, rue Tramassac, 14 ; Porte xvii^e, rue Neuve, 20. Cette porte est conservée au Palais Saint-Pierre ; Chaire à prêcher xvii^e, église Saint-Denis (Croix-Rousse) ; Porte xvii^e, église Saint-Pierre ; Boiseries du chœur xviii^e, Saint-Bruno (Chartreux) ; Porte xviii^e, rue Mercière ; Boiseries xviii^e, par Perrache, salle des Archives (Charité) ; Porte xviii^e, par Loyer, Saint-Polycarpe ; Porte xviii^e, maison Tolozan ; Portails xviii^e, rue Boissac, 6 et 8 ; Porte xviii^e, place du Change (ancienne loge) ; Boiseries xviii^e, rue Puits-Gaillet ; Boiseries xviii^e, par Soufflot, Loyer et Milanais, maisons du quai Saint-Clair ; Boiseries xviii^e, hôtel de l'Europe ; Menuiseries xviii^e, place de la Charité, 11 ; Portail xviii^e, rue Auguste-Comte, 2 ; xix^e Trône de l'archevêque, Saint-Jean, par Bossan et Bernard ; xix^e Menuiseries, Palais du Commerce, par Dardel et Bernard ; xix^e Boiseries, hôtel de ville, restauration par Desjardins et Bernard ; xix^e Menuiseries, maison Bounardel, par Bresson et Bernard ; xix^e Menuiseries, hôtels Marix, Blache, Droche et Grand, par Echernier ; xix^e Menuiseries, salles des fêtes et salons Préfecture, par Louvier et Gubian ; xix^e Boiseries et buffet d'orgue, temple, quai de la Guillotière, par Gaspard André.

Les menuisiers lyonnais conservent encore cette belle réputation, et les travaux remarquables qu'ils exécutent toujours ont procuré l'avantage à quelques entrepreneurs d'être recherchés pour l'exécution de travaux importants sur tous les points de la France. Un grand nombre de monuments, châteaux, villas, etc., sont l'œuvre de menuisiers lyonnais.

Lors de la suppression des maîtrises, il y avait seulement 15 maîtres menuisiers en meubles, ce qui donne à supposer que la boiserie et l'huissierie étaient l'œuvre des charpentiers ; 12 maîtres menuisiers en voitures, et 20 compagnons menuisiers. Dans ce nombre ne figurent pas les ébénistes.

Le premier travail mécanique du bois remonte au milieu du siècle dernier, vers 1850. Tout d'abord, apparaissent les machines à travailler les lames de parquet, puis, sans interruption, le machinisme fait des progrès énormes, dégauchisseuses, raboteuses, toupies, mortaiseuses, tenonneuses apparaissent successivement dans nos usines. Tous ces outils ont subi, à ce jour, de grands perfectionnements, ils sont mieux connus des ouvriers, qui ont appris à les diriger avec intelligence, d'où résultent des travaux bien mieux exécutés qu'à la main.

Conditions du travail. — La corporation des menuisiers comprenait deux branches de compagnonnage : les compagnons du Devoir de Liberté, *Gavots*, enfants de Salomon, et les Compagnons du Devoir ou *Dévoirants*, *enfants de Maître Jacques*.

Il y avait chez les compagnons gavots trois ordres distincts : compagnons reçus, compagnons frères, compagnons initiés. La Société élisait ses chefs deux fois par an. Ils portaient des surnoms qui éveillaient des idées gracieuses, artistiques ou morales. Les menuisiers du Devoir se désignaient par le nom de baptême et l'indication du pays natal.

Vers 1838, un schisme divisa les gavots menuisiers en deux parties : les vieux et les jeunes. Ceux-ci l'emportaient en nombre et en force.

Le travail du menuisier offre plus de régularité et de stabilité que celui du charpentier. Il y a toute une série d'opérations préparatoires qui sont exécutées d'avance à l'atelier,



MENUISERIE LYONNAISE : Trône de l'Archevêque dans la cathédrale Saint-Jean.

et, comme la pose des pièces préparées se fait à couvert, il n'y a pas de suspensions causées par le mauvais temps.

La profession de menuisier, qui s'élevait autrefois à la hauteur d'un art véritable, est encore, parmi les professions du bâtiment, celle qui exige le plus de savoir chez l'ouvrier. Aussi, les cours d'instruction professionnelle sont-ils toujours les plus fréquentés.

Il ne se fait plus d'apprentis en ville, sauf chez quelques petits patrons travaillant seuls ou avec un ouvrier.

Importance de la profession. — Nous avons vu que, lors de la suppression des maîtrises, la communauté des charpentiers comptait environ 1.500 personnes. Le nombre était tombé à un millier au commencement du siècle dernier : 750 maîtres, 200 compagnons, 49 apprentis, en tenant compte que les maîtres charpentiers faisaient presque tous de la menuiserie.

Actuellement, l'état des deux professions présente les chiffres suivants :

Entrepreneurs charpentiers.	63
Ouvriers	450

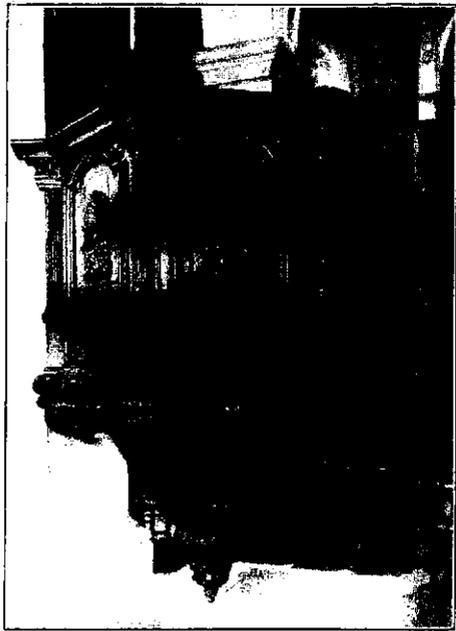
Entrepreneurs menuisiers	120
Patrons travaillant seuls ou avec un ou deux ouvriers	250
Ouvriers	1.400
Ateliers de menuiserie et scieries mécaniques	20
Ouvriers	150

Une profession annexe de celle des charpentiers est celle des scieurs de long. L'emploi du sciage mécanique en a diminué le nombre ; il en existe à peine une centaine, travaillant soit aux pièces, soit à la journée.

La substitution des charpentes en fer au bois n'a pas donné de modifications sensibles pour les charpentiers, ceux-ci restant chargés de la pose des pièces métalliques, du levage, comme on dit en ferme du métier.

Le travail mécanique de la menuiserie a diminué sensiblement le nombre de bras occupés, qu'on peut évaluer au cinquième.

Salaires. — L'ouvrier charpentier a toujours été un des mieux rétribués du bâtiment. Son travail exige une force phy-



MENUISERIE LYONNAISE. — Chaire à prêcher, église Saint-Denis

sique qui n'en permet pas l'accès à tous ; il encourt plus que d'autres les risques d'accident et de mort ; enfin, les habitudes de déplacement lui permettent mieux qu'à personne de suivre les lois de la demande.

Au milieu du siècle dernier, la journée de douze heures lui était payée 4 francs.

La durée du travail s'est successivement abaissée à onze et dix heures, pendant que le prix de la journée montait à 5, 6, 7 francs et même au-dessus.

Les scieurs de long gagnent de 55 à 60 centimes l'heure.

Une amélioration correspondante s'est produite pour les menuisiers ; mais, moins maîtres de la situation que les charpentiers, les menuisiers ont cru devoir plus d'une fois recourir à la grève, sans que ce moyen leur ait toujours réussi.

La journée qui, avant 1850, était payée 3 francs pour douze heures de travail, s'élève à 3 fr. 50. En 1866, elle est de 4 francs et la journée de travail réduite à onze heures. En 1877, réduction à dix heures et le salaire moyen monte graduellement à 4 fr. 50, 5 et 6 francs.

Quelques ouvriers obtiennent 6 fr. 50, tandis que d'autres restent en dessous de la moyenne. C'est une des professions où la capacité personnelle de l'ouvrier est le plus facile à constater et a le plus d'influence sur la production.

Plusieurs fois, les ouvriers menuisiers ont tenté d'obtenir la suppression du travail aux pièces : la réussite n'a été que partielle. Au cours de la grève des maçons, en 1897, un millier

de menuisiers, se solidarisant avec les grévistes, suspendirent leur travail le 8 juin, mais le mouvement n'aboutit pas et la grève se termina le 4 juillet.

Plus récemment, une grève de 1.000 ouvriers a été déclarée chez 130 patrons, le 8 mai 1899, à l'effet d'obtenir une augmentation de salaire. Elle s'est terminée le 10 juillet, après cinquante journées de salaire perdues, sans que les grévistes aient rien obtenu.

Le salaire des ouvriers travaillant le bois mécaniquement varie de 6 francs à 8 fr. 50 pour une journée de dix heures.

Syndicats. — La Chambre syndicale des entrepreneurs du bâtiment, comprenant toutes les corporations qui s'y rattachent, fut fondée le 3 juin 1864.

Elle comptait 175 membres, chaque corporation formant un groupe :

Groupe des maîtres charpentiers	33
Groupe des maîtres menuisiers	67

En 1905, le nombre des membres de la Chambre syndicale est de 612 :

Groupe des maîtres charpentiers	36
Groupe des maîtres menuisiers	76
Scierie et menuiserie mécaniques	20

La formation du Syndicat des ouvriers charpentiers date de 1882.

Le nombre des adhérents, qui était de 100 en 1899, est aujourd'hui réduit à 30.

Le Syndicat des ouvriers menuisiers a été constitué en 1877. Le nombre des adhérents était d'environ 60. Pendant un an, il est resté stationnaire.

Ce n'est qu'après la mise à l'index d'un atelier, en 1879, qu'il prit son essor ; le nombre des syndiqués fut d'environ 300.

En 1880, une tentative de grève eut lieu pour modifier le tarif, mais ce n'est qu'en 1884 qu'il fut élaboré.

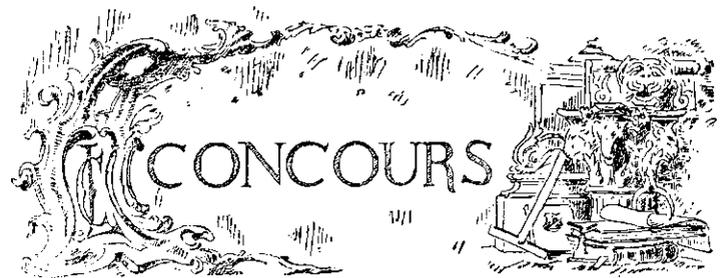
En 1887, à la suite d'une mise à l'index de plusieurs ateliers, le Syndicat atteint le chiffre de 600 qu'il conserve jusqu'en 1890.

La fondation de la Société des ouvriers menuisiers désorganisa le Syndicat ; les deux tiers des syndiqués se retirèrent.

En 1893, date de l'heure à 60 centimes et de l'abolition du tarif, le Syndicat remonte à 400 adhérents. On en compte actuellement environ 150.

Le Syndicat des ouvriers travaillant le bois mécaniquement date de 1900 ; il compte environ 70 membres.

A. GOUVERNE.



DIJON

RECONSTRUCTION DES BUREAUX DE LA PRÉFECTURE

Le Conseil général de la Côte-d'Or met au concours entre architectes le projet de reconstruction des bureaux de la Préfecture.

Les projets devront être déposés à la Préfecture le 1^{er} août 1907, avant 5 heures du soir.

Une prime de 1.000 francs et une de 500 francs seront accordées.

Les intéressés pourront se procurer les conditions du concours à la Préfecture (division des travaux publics).

TOULOUSE

ASSAINISSEMENT DE LA VILLE

Par décision du Conseil municipal de la ville de Toulouse, en date du 6 avril, et à raison du retard apporté à la livraison des documents indispensables à l'élaboration du projet, la date fixée à l'article 9 du programme du concours en vue de l'assainissement de la ville de Toulouse, pour le dépôt des projets et soumissions, est reportée du 1^{er} juillet 1907 au 1^{er} décembre de la même année. Nous avons annoncé ce concours, avec tous les détails nécessaires, dans notre numéro du 1^{er} avril dernier.

MIRABEAU (PUY-DE-DÔME)

ÉTABLISSEMENT D'ASSISTANCE

Un concours est ouvert, du 1^{er} mai au 1^{er} août pour la construction d'un établissement d'assistance départementale, à Mirabeau (Puy-de-Dôme). L'auteur du projet classé premier sera chargé de l'exécution; le deuxième recevra un prix de 2.000 francs, et le troisième un prix de 1.500 francs. — Pour renseignements, s'adresser à la préfecture de Clermont-Ferrand.

REIMS

ABATTOIR PUBLIC ET MARCHÉ A BESTIAUX

Le concours institué par la ville de Reims pour la construction d'une Abattoir public et d'un marché aux bestiaux est ouvert à tous les architectes et ingénieurs français.

Les projets devront être adressés à M. le maire de Reims, avant le 15 septembre 1907, terme de rigueur.

La somme prévue pour l'exécution des travaux faisant l'objet du concours est de 1.500.000 francs, y compris imprévus et honoraires.

Voici les récompenses qui seront accordées :

1^{er} prix : exécution du projet, aux honoraires de 5 %, sous réserve de l'approbation de l'administration municipale; 2^e prix : 4.000 francs; 3^e prix : 3.000 francs; 4^e prix : 2.000 francs; 5^e prix : 1.000 francs; 6^e prix : 1.000 francs; 7^e prix : 1.000 francs.

L'ISLE-SUR-SORGUES

PONTS ET COUVERTURE TROTTOIRS

Résultats.

Dans sa dernière séance, le Conseil municipal de l'Isle, sur la proposition de la Commission extra-municipale chargée de faire un choix sur les projets présentés à la suite d'un concours, a décidé de donner sa préférence au projet métallique de M. Sadrin, de l'Isle, montant à 75.157 fr. 83; les autres propositions faites par des maisons de béton armé ont été classées de la façon suivante : M. Martin, 77.721 fr. 50; M. Coularou, 88.102 fr. 31; M. Frappier, 89.828 fr. 25; M. Tricon, 87.730 fr. 12.

GIEN

CAISSE D'ÉPARGNE

Résultats.

Sur 10 concurrents, trois projets ont été classés et primés dans l'ordre ci-après :

1^{er} M. Mancel, architecte à Paris.

2^e M. Marquet, architecte à Gien.

3^e M. Armand Vaillant, architecte à Orléans.

La façade du monument sera tout à la fois imposante et grandiose.

La distribution intérieure est spacieuse et ne laissera rien à désirer sous le rapport du confortable et de l'aération.

Nous prions Messieurs les Architectes auteurs de projets, de travaux communaux de nous faire parvenir un exemplaire des affiches annonçant les mises en adjudication. L'insertion en est faite gratuitement.

A PROPOS DU CONCOURS**POUR LA CONSTRUCTION D'UN HOPITAL A LA TRONCHE**

Nous avons annoncé, dans notre numéro du 1^{er} mars dernier, la mise au concours, par l'administration des Hospices civils de Grenoble, de la construction d'un hôpital de 412 lits à la Tronche (Isère). Le programme comportait que « la Commission administrative statuera après avoir pris l'avis d'hommes compétents (médecins et architectes) ».

Les garanties d'impartialité auxquelles ont droit les concurrents ne lui paraissant pas suffisamment sauvegardées, le président de la Société académique d'architecture de Lyon avait demandé que le programme soit ainsi modifié : « Les concours seront jugés par un jury composé de médecins et architectes désignés par l'administration. »

Il n'est pas sans intérêt pour nos lecteurs d'apprendre que, par sa lettre du 5 avril, l'administration des Hospices civils de Grenoble répond au président de la Société académique que « la Commission administrative n'a pas entendu instituer un concours; elle a fait appel aux architectes qui voudront bien lui fournir des plans et devis, et c'est elle seule qui prononcera sur le choix de ceux qui répondront le mieux à ses desiderata.

« L'avis des hommes compétents, médecins et architectes, auxquels l'administration croira devoir s'adresser, ne sera pris qu'à titre consultatif. »

En conséquence, la Commission administrative a déclaré qu'il n'était pas possible d'apporter au programme la modification demandée.

Cette réponse ne nous paraît pas de nature à encourager beaucoup d'architectes à se mettre sur les rangs.

EMPLOI DE LA CÉRUSE

L'emploi de la céruse n'est pas interdit.

Vous pouvez répondre avec énergie à tous ceux qui viennent vous dire : « La céruse est interdite », nouvelle inexacte, colportée avec activité dans le but de vendre des produits secondaires ou inférieurs sous les noms les plus fantaisistes.

Au sujet de l'emploi à l'extérieur, le Sénat n'a voulu laisser subsister aucune menace d'interdiction, aucun produit ne pouvant, à l'extérieur, remplacer la céruse pour sa solidité, il a décidé que la question ne devrait recevoir aucune solution sans avoir été à nouveau soumise au Parlement.

Donc, pour l'extérieur, absolument rien.

Au sujet de l'emploi à l'intérieur, le Sénat a admis que l'interdiction pourrait survenir, mais à deux conditions principales : d'abord, pas avant un délai d'au moins trois ans après la promulgation de la loi, c'est-à-dire pas avant 1910 ou 1911 au plus tôt.

Ensuite, qu'il devrait être accordé aux fabricants une indemnité pour le préjudice qu'ils subiraient, c'est-à-dire proportionnelle à la diminution qui pourrait se produire dans la consommation.

La Chambre des députés avait refusé cette indemnité.

Il faut donc que la loi ainsi transformée retourne à la Chambre et revienne encore, ensuite, au Sénat.

La Chambre avait été induite en erreur, en 1903, notamment lorsque le Ministre affirmait que les fabriques de céruse seraient facilement transformées en fabriques de blanc de zinc.

Au Sénat, la question a été plus exactement discutée et on a exposé les causes d'impossibilité de cette fabrication par les industriels français.

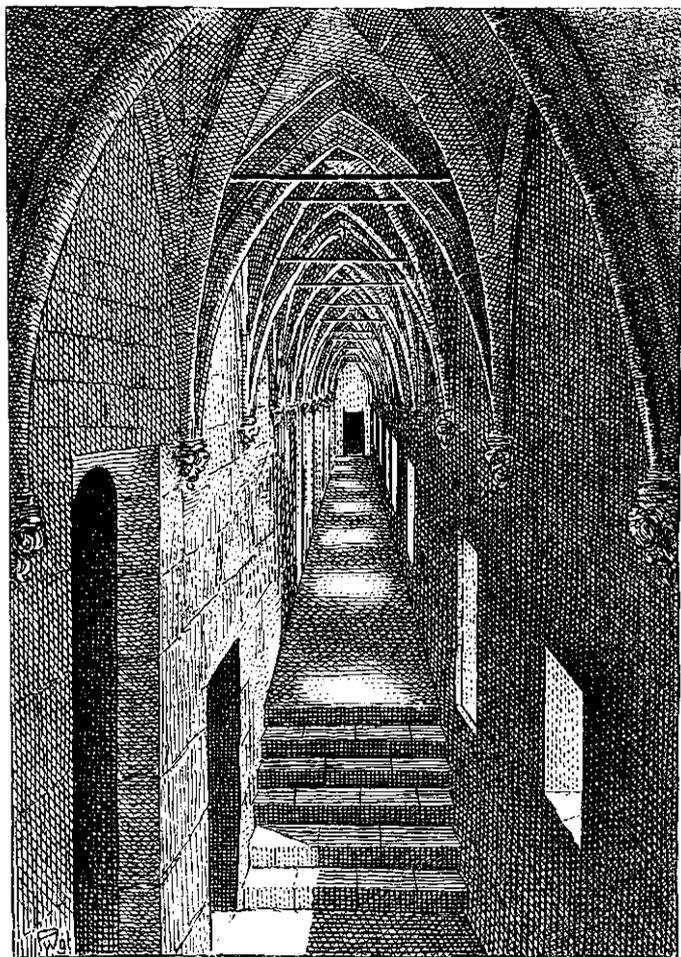
(Le Bâtiment du Sud-Est.)

LE PALAIS DES PAPES

SON ACTUALITÉ, SON PLAN, SES TOURS, SES FRESQUES

— SUITE —

Le corps de bâtiment le plus au sud de la cour méridionale contient justement deux chapelles superposées qui furent divisées en cinq étages de chambrées pour les soldats qui y logeaient depuis 1820. Là le désastre n'a pas été total et, malgré le vandalisme de l'administration, on peut espérer que beaucoup de vestiges intéressants et remarquables de l'art du XIV^e siècle nous auront été conservés.



AVIGNON. — Palais des Papes.
La galerie du Conclave dans son état actuel.

Mais les chapelles les plus préservées, ou plutôt celles qui ont le moins souffert, ce sont les chapelles superposées de la Tour Saint-Jean, d'ont l'une est la chapelle Saint-Martial, l'autre justement la chapelle Saint-Jean, qui a donné son nom à la Tour.

Il semble certain que la décoration de la chapelle Saint-Jean est en entier l'œuvre d'un peintre siennois nommé généralement Simone Memmi, alors que son nom est Simone di Martino. Ce peintre n'est pas un inconnu pour nous et son œuvre comme son état civil ont pu être assez bien établis. Il avait été l'élève du peintre Duccio di Buoninsegna, qui peignait plutôt d'après des règles et des formules, et selon ses imaginations qu'en copiant et en étudiant la nature. Martino (1285?-1344) vivait donc à l'époque de Giotto et fut son ami « sans cesser d'être son rival, partageant avec lui

l'admiration de ses contemporains¹ ». Parmi ses œuvres italiennes, son premier travail connu est la Vierge sous un baldaquin, entourée de saints dans le palais public de Sienne ; il donna, bientôt après, des fresques dans la cathédrale d'Orviététo (1320) — d'autres dans l'église San-Lorenzo à Naples : « Saint-Louis de Toulouse couronnant son frère, Robert. » Dans l'ouvrage de M. Emile Michel, *Histoire de l'art* depuis les premiers temps chrétiens jusqu'à nos jours, une reproduction zincographique nous donne une idée excellente de ce qu'on peut à juste titre considérer comme le chef-d'œuvre de Simone di Martino : *la Vierge de Majesté*, fragment central de la fresque du palais public de Sienne. On s'y rend compte que son art, un peu puéril et presque encore ignorant, s'est attaché, ne pouvant mieux s'employer, au dessin méticuleux et précis des étoffes brochées, — orgueil des fabricants de Sienne, — à l'exacte analyse des orfèvreries et des dentelles d'or bien que la figure de l'Enfant Dieu bénissant soit déjà comparable à du Botticelli. Selon l'usage des peintres de ce temps, bien souvent les personnages représentés s'enlevaient sur un fond de dorure ciselés dans un enduit très fin, et faisaient saillie sur une merveilleuse orfèvrerie affinée de mille détails, et savamment amenueillée et ornée.

Mais Simone di Martino travaillait rarement seul. Il s'associait généralement son beau-frère, un peintre habile du nom de Lippo Memmi. Simone et Memmi signant habituellement ensemble les œuvres faites ensemble, on a cru que « Simone » s'appelait « Memmi » ; l'erreur est très explicable... On connaît de Lippo Memmi une *Allégorie de la Majesté* dans le palais de San-Gimignano, œuvre qu'il a signée seul.

D'une façon générale, on peut dire que les fresques d'Avignon sont d'une facture infiniment plus fruste et plus barbare que ce que l'on connaît de l'œuvre de Simone di Martino et de Lippo Memmi par leurs œuvres italiennes.

C'est que, sans doute, leurs œuvres italiennes ont pris en vieillissant intégralement un aspect dû à leur patine générale, et une noblesse qui manquent aux épaves des fresques d'Avignon. — On raconte, — et ce doit être certainement faux, les militaires français étant incorruptibles — que les soldats qui logeaient dans le Palais des Papes vendaient, qui pour cent sous, qui pour six francs cinquante, une tête de prophète ou bien une tête de madone aux visiteurs anglais. Alors, au lieu de voir des personnages beaux et bien faits, on ne voit plus que des fragments de torses se démenant ridiculement, privés de leur tête et privés de leurs bras ou de leurs jambes qui feraient d'eux des êtres complets. Les couleurs ont souffert aussi. Il n'y a guère que deux tons qui ont survécu aux ravages des hommes et du temps : des jaunes ocreux et des bleus sans vibration et sans profondeur, qui sont faits d'indigo foncé ou de couleur semblable, comme aspect, à celle là, mais sans éclat et sans son charme propre.

Puis la compréhension de ces scènes nous échappe. Nous connaissons si mal ce saint Martial ! Il est ici vêtu de beaux orfrois, de nobles chapes et coiffé de mîtres qui durent être étincelantes. C'était cependant le plus humble et le plus pauvre des hommes ; on sait qu'ayant propagé le culte de la Vierge-Mère sur la montagne d'Anis, là où s'élève maintenant Notre-Dame du Puy-en-Velay, il évangélisa le sud de la

¹ Georges Lafenestre, *la Peinture italienne*.

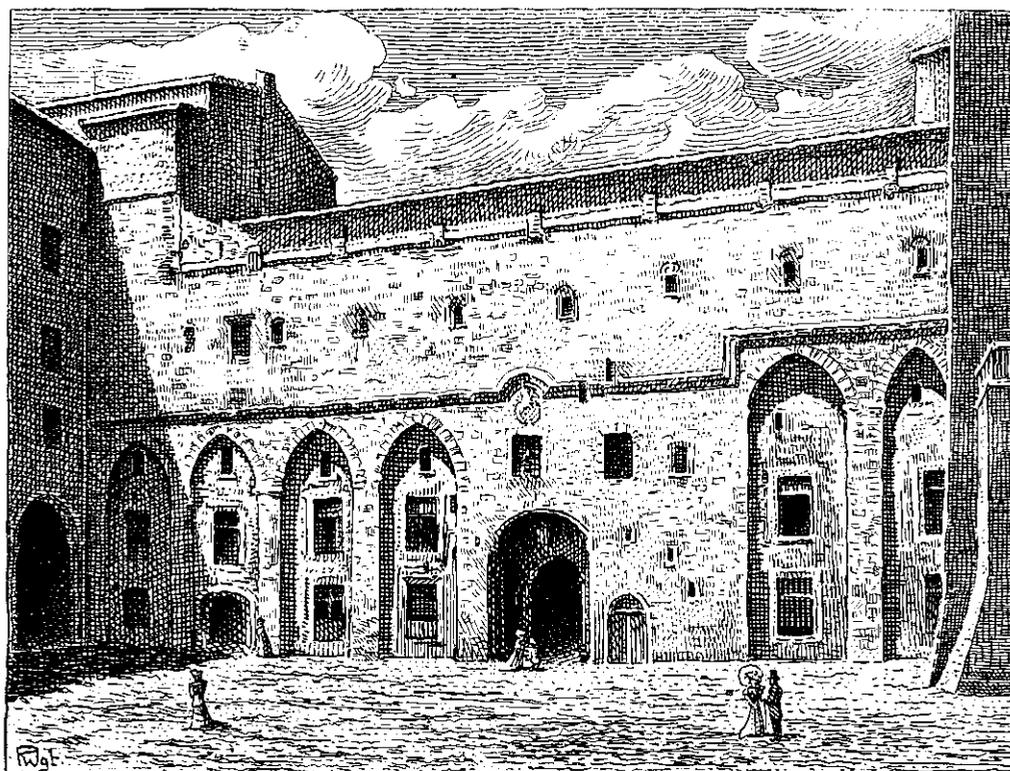
France, notamment le Rouergue, le Languedoc et la Provence. Mais nous ignorons tout de ses miracles, de ses gestes, de ses vertus et des symboles qui accompagnaient ses représentations : ces représentations d'ailleurs décapitées, défraîchies, décolorées et incomplètes. Nous savons seulement que, populaire dans le Rouergue et l'Aquitaine, les premiers papes d'Avignon le choisirent comme leur véritable patron.

La composition, au seul point de vue décoratif, est d'ailleurs fort mal comprise et bien peu digne de l'admiration passionnée qu'on lui voue. « Que c'est beau ! Monsieur », nous disait

tion de saint Martial » se briser le crâne au linteau des portes de leur maison, vaste à peine comme une roulotte de bohémiens.

Les nervures de la voûte la divisent en quatre compartiments redivisés chacun en deux parties par l'arrête de cette voûte, cette division en huit triangles à peu près formés de fragments sphériques a été décorée de huit compositions fermées par les nervures et par un espace vide formant comme une croix.

Or, rien n'est régulier dans cette disposition d'une étonnante maladresse, et cette faute de composition architecturale



AVIGNON. — PALAIS DES PAPES.
Façade du Palais de Clément VI sur la cour d'honneur.

notre guide, une petite Savoyarde, à la dernière visite que nous fîmes au Palais — c'était un jour où M. André Hallays y était lui-même — « Que c'est beau ! comme ces têtes sont admirables !... » — « Laquelle donc, mon enfant, lui dis-je ?... » Elles sont toutes, en effet, ou bien fort laides, ou bien manquantes.

Les peintures de la chapelle Saint-Martial n'ont été terminées qu'en 1345, un an après la mort de Simone di Martino. Elles furent finies sans doute par son beau-frère, Lippo di Memmi, assisté de Matteo di Giovanetti, que M. Müntz, appelle Matteo di Giovanotto di Viterbe, et qu'on désigne plus simplement du nom de Mathieu de Viterbe.

Mathieu de Viterbe est beaucoup plus « moderne » que Simone di Martino. Il a déjà le sens du paysage et a représenté de beaux arbres jaunis des ocres de l'automne autour des scènes de la vie de saint Martial ; mais, à l'exemple de Giotto et de Puccio Capanna, Simone et Matteo ont représenté des palais à arcades romaines d'une déconcertante fragilité et d'une étroitesse exigüe. Le Christ touche de sa tête les voûtes surbaissées et nous redoutons de voir les spectateurs de la « voca-

qui fait que les personnages et les verticales du motif forment des angles de 45 degrés avec les arrêts des compartiments, est fort préjudiciable aux fresques dans le jugement qu'en portent les esprits à culture latine, aimant par dessus tout la clarté du plan et la rigueur des belles symétries.

Voici, les thèmes représentés dans les huit compartiments de la voûte :

- 1° Jésus-Christ prêche devant saint Martial.
- 2° Il consacre saint Martial encore enfant.
- 3° Il remet un volume à saint Pierre, qui envoie saint Martial prêcher aux Gentils.
- 4° Saint Pierre donne à saint Martial le bâton de pèlerin.
- 5° et 6° Saint Martial guérit une malade à Tulle et y convertit une jeune fille.
- 7° Saint Martial prêche à Agen ;
- 8° Le Christ lui apparaît.

Sur les côtés se trouvent également des scènes de la vie du saint évêque :

- Saint Martial prêchant à sainte Valérie ;
- La Conversion du Comte de Poitiers ;
- La Mort de saint Martial ;

L'Apparition du Christ.

La chapelle de Saint-Jean, au-dessous de celle-ci, contient des scènes de la vie de saint Jean l'Évangéliste, mais surtout des scènes de la vie de Notre-Seigneur. Elles sont dans un état navrant. Citons toutefois comme à peu près encore visibles : l'Entrée de Jésus à Jérusalem, Jésus au Jardin des Oliviers, la Crucifixion et des Groupes d'Apôtres. Ces sujets sont de la main de Simone di Martino et de celle de son beau-frère, Lippo Memmi.

*
**

Bien d'autres peintres apportèrent leur concours à la décoration des chapelles pontificales : souvent, dans les liasses des *Introitus et Exitus* des Archives Camérales figurent les noms de Boyer ou Boyet, de Perrot de Castros, d'Aimé Lenglès, que le Camérarius payait deux sols par journée de peinture...

(A suivre.)

F. FRANÇON.

NÉCROLOGIE

M. CI. F. LABRANCHE

C'est avec un vif regret que nous apprenions, le 23 avril dernier, le décès, à l'âge de cinquante-neuf ans, de M. Claude-François LABRANCHE, sculpteur-décorateur. Né à Lyon, le 24 février 1848, Labranche était resté fidèle à sa ville natale, à laquelle il avait voué un culte sincère. Artiste modeste, il y avait conquis, par son mérite, par un effort soutenu de travail et d'intelligence, une situation honorable et l'estime et la sympathie de tous ceux qui le connaissaient. Chaque année, il envoyait au Salon des œuvres où se manifestait un sentiment artistique et une technique très appréciés ; en 1905, il s'était vu décerner le diplôme des Arts décoratifs et, cette année encore, on remarquait avec intérêt, exposés sous son nom, un *Couronnement de porte moderne* et les maquettes des *Motifs de voussures de la salle de concerts du Palais municipal*. C'est bien de lui qu'on peut dire qu'il était le fils de ses œuvres, dont un grand nombre ont embelli notre ville ; c'est à lui qu'est due la décoration du pont de l'Université sur le Rhône, exécutée d'après ses études, projets et maquettes, que *la Construction Lyonnaise* a reproduits dans son numéro du 16 juin 1904, ainsi que la décoration du pont d'Ainay sur la Saône. Il a également effectué de nombreux travaux de décoration dans des théâtres, salles de fêtes, mairies de la région ; dans la salle du Conseil général à la préfecture du Rhône, à la brasserie Georges, rue Thomassin, au café Ravier, rue d'Algérie, à la Maison Dorée, place Bellecour, aux ponts Morand et de la Boucle. La liste en serait trop longue pour être citée tout entière. C'est un excellent artiste et un précieux collaborateur, un loyal ami, que perdent ceux qui faisaient appel au concours de son talent et de son expérience.

TRAVAUX DE LA RÉGION

PROJETÉS

OU DEVANT FAIRE L'OBJET D'ADJUDICATIONS PUBLIQUES

ISÈRE. — Le Conseil général, dans sa session d'avril, a voté un crédit de 43.696 fr. 25 pour travaux de grosses réparations aux édifices départementaux. Sur cette somme, 10.500 francs seront prélevés pour la réparation des toitures de la caserne de gendarmerie de Grenoble. — Le Conseil municipal de Tullins a adopté le projet d'agrandissement des écoles de Fures et les plans dressés en vue de l'agrandis-

sement du cimetière de Fures. — L'avant-projet dressé par M. Chatrousse architecte départemental, pour l'édification d'un Hôtel de Ville et d'une salle de conférence et de spectacle à Saint-Marcellin est adopté par le Conseil municipal. — L'Assemblée municipale de la Tour-du-Pin a approuvé le devis des canalisations établies rue Saint-Victor et sur le chemin de la scierie Priez, aboutissant à la route de Saint-Clair.

JURA. — Le Conseil général a adopté les plans et devis des constructions neuves à élever à l'Hospice départemental de la vieillesse, à Lons-le-Saunier pour répondre aux demandes d'hospitalisation des infirmes et incurables prévues dans le département. La dépense s'élèvera à 100.000 francs.

LOIRE. — L'adjudication des travaux de maçonnerie de l'école de filles de la Terrasse-sur-Dorlay qui a eu lieu le 17 mars n'ayant pas donné de résultats, le Conseil municipal a voté un crédit supplémentaire de 2.000 francs pour permettre une nouvelle adjudication.

RHONE. — Le département s'étant rendu acquéreur de l'ancien couvent des Carmes déchaussés chemin de Montauban, à Lyon, pour y installer les archives départementales, le bâtiment annexe de la Préfecture étant devenu insuffisant, le Conseil a voté une somme de 360.000 francs pour y faire les réparations et aménagements nécessaires.

SAONE-ET-LOIRE. — Le Conseil général a voté la préparation par l'architecte départemental du projet définitif de construction d'un asile d'aliénés, à Mâcon.

SAVOIE. — Le Ministre de l'instruction publique vient d'accorder à la commune de Saint-Paul une subvention de 41.040 francs pour la construction d'un groupe scolaire.

AVIS ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Comblement de la lône du fort de la Vitriolerie.

Dans un but d'hygiène et en vue de donner satisfaction aux nombreuses pétitions appuyées par MM. les Conseillers municipaux du III^e arrondissement, M. le Ministre de la guerre, sur la proposition du service local du génie, a autorisé par une décision du 6 avril, le remblaiement de la lône entourant le fort de la Vitriolerie sous la réserve que ce travail serait assuré par l'apport de terres et de matériaux de démolition fournis gratuitement et qu'il n'en résulterait aucune dépense pour l'Etat.

En conséquence, le Maire de Lyon a l'honneur d'informer les Entrepreneurs de travaux communaux et particuliers, propriétaires et tous autres intéressés, qu'une décharge publique est ouverte dès à présent sur le point précité en commençant par l'extrémité nord de la lône vers l'angle des chemins des Culattes et du Pré Gaudry. Les voituriers seront simplement tenus de régaler les déblais suivant le nivellement qui sera indiqué par le service du génie.

Honorariat des services municipaux.

Par arrêté en date du 13 février 1907 de M. le Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes, M. Girardon (Antoine), actuellement professeur en retraite, a été nommé professeur honoraire de l'Ecole nationale des Beaux-Arts de Lyon.

Par arrêté municipal du 30 septembre dernier, M. Hivonnait (Paul), Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, ex-directeur du service municipal de la Voirie, a été nommé directeur honoraire de ce service.

Par arrêté du 10 octobre 1906, M. Vincent (Léopold), actuellement chef de division en retraite, a été nommé chef de division honoraire de la Mairie de Lyon.

Construction d'un pont sur la Saône.

Le 11 courant seront mis en adjudication à la Préfecture de Mâcon les travaux de construction d'un pont en maçonnerie sur la Saône, à Ouroux pour le passage du chemin de grande communication n° 6, et la construction aux abords du pont des travaux accessoires suivants : chemin de halage sur la rive droite et chemin de contre-halage sur la rive gauche ; dragage du fond de la rivière aux abords du pont ; rectification du chemin de grande communication n° 6, rampes d'accès au port d'Ouroux et chemin de desserte.

Le devis s'élève à 385.000 francs sur lesquels les travaux à l'entreprise entrent pour 352.057 fr. 80 et la somme à valoir pour 32.942 fr. 20. Le cautionnement est de 13.000 francs.

L'ouvrage se composera de 5 arches en maçonnerie, savoir : les deux extrêmes de 33 mètres ; les deux intermédiaires de 36 mètres et la centrale de 38 mètres d'ouverture.

Le profil en long de l'axe de la chaussée sur le pont, présentera un palier à l'altitude de 182 m. 65 placé au milieu du pont, de 2 mètres de long ; de chaque côté du palier existera des pentes de sens contraire de 0,02 par mètre.

La longueur totale du pont mesuré entre les extrémités du parapet sera de 207 m. 44 et sa longueur sera de 6 m. 30, dont deux trottoirs ayant 0 m. 60 chacun.

Compendium de la théorie des couleurs.

Nous croyons devoir signaler à MM. les Architectes et Peintres-Décorateurs, une plaquette que vient de faire paraître M. Castex-Dégrange, directeur-adjoint de l'École Nationale des Beaux-Arts de Lyon sous le titre : *Compendium de la théorie des couleurs*.

Ce travail présente sous une forme très simple les grandes règles de la coloration et celles des harmonies colorantes.

Il est en vente chez M. Debourdeau, marchand de tableaux, place des Terreaux.

Changement de domicile.

Depuis le 10 avril dernier, les bureaux de M. Paul Bruyas, architecte, situés rue du Plâtre, 1, sont transférés quai de Retz, 18 (à l'entresol) ; cabinet ouvert de 9 heures à 11 heures et demie.

DEMANDES EN AUTORISATION DE BATIR

Du 13 au 29 Avril 1907

LYON

- Rue de la Villette. — Bâtim. — Propr., Compagnie des mines de la Mûre.
- Cours Perrache, 56. — Propr., M. Delastre. — Arch., MM. Chevallet et Burel.
- Quai Rambaud, angle chemin du Goulet. — Petit bâtiment. — Propr., M. Issautier.
- Quai de Vaise, 28. — Deux annexes. — Propr., Compagnie immobilière du quai de Vaise. — Arch., MM. Chevallet et Burel.
- Rue Créqui, 217. — Hangar. — Propr., Mme veuve Orliange.
- Rue Sully, 43. — Petit bâtiment. — Propr., M. Martin.
- Rue Chazières, 27 bis. — Hangar. — Propr., M. Goutorbe. — Entr., M. Decourcière.
- Rue Créqui, 54. — Atelier. — Propr., MM. Les Fils de J. Tauty. — Arch., M. Olgiaty.
- Rue du Docteur-Crestin. — Atelier. — Propr., M. Soly.
- Rue du Transvaal. — Petite maison. — Propr., M. Nicolas.
- Avenue du Château, 48. — Annexe. — Propr., Mme Vve Guichard.
- Route d'Heyrieu, 166. — Bâtiment. — Propr., MM. Coignet et C^{ie}.
- Rue Neuve-de-la-Villardière, 56, et rue du Lac, 27 et 29. — Trois maisons. — Propr., Société anonyme des Logements économiques et d'alimentation.
- Chemin de Montagny, 9. — Maison — Propr., M. Bonnet.
- Chemin du Pont-d'Alai, 51. — Villa. — Propr., M. Simonnet.
- Grande rue de Monplaisir, 83. — Hangar. — Propr., M. Viviant. — Entrepr., M. Jarrigeon.

RÉSULTATS DES ADJUDICATIONS

- Rhône.** — 15 avril. — *Mairie de Villefranche.* — Travaux communaux. 1^{er} lot. Réparation de couverture. Montant, 1.477 fr. 85. Adjud., M. Milliot, à Beaujeu, 15 p. 100 de rabais. — 2^e lot. Etablissement d'un quai. Montant, 315 fr. 67. Adjud., M. Banette, 11, rue de Tarare, à Villefranche, 14, 15 p. 100 de rabais.
- Ain.** — 17 avril. — *Préfecture.* — Canal de Pont-de-Vaux. Rechargement de la chaussée. Montant, 18.500 fr. Adjud., M. Berthoux, à Charbonnières (Saône-et-Loire), 1 p. 100 de rabais.
- Ain.** — 17 avril. — *Préfecture.* — Service du Rhône, Entretien. Montant annuel, 10.000 fr. Soumissionnaire : M. Guichard, 5 p. 100 d'augmentation. — Adjud., M. Monier, à Sault-Brenaz, prix du devis.
- Ain.** — 21 avril. — *Mairie de Chevillard.* — Construction de réservoir, fontaines. Montant, 37.750 fr. 90. Soumissionnaires : M. Gire, 1 p. 100 d'augmentation. — M. Grasset, prix du devis. — MM. Humbert, 10 p. 100. — Gallet, 1 p. 100. — Bombard, 1 p. 100. — Jacquet, 3 p. 100. — Mallet, 1 p. 100. Adjud., M. Monnet, à Chevillard, 7 p. 100 de rabais.
- Ardèche.** — 18 avril. — *Sous-préfecture de Tournon.* — Travaux sur chemins vicinaux ordinaires. — 1^{er} lot. Saint-Péray. Construction Montant, 24.500 fr. Soumissionnaires : MM. Fombonne Adrien, 15 p. 100. — Rozier, 8 p. 100. — Grange, 8 p. 100. — Perbos, 8 p. 100. — Fombonne Louis, 10 p. 100. — Adjud., M. Baldy, à Chandolas, 16 p. 100 de rabais. — 2^e lot. Empurany. Achèvement. Montant, 34.500 fr. Soumissionnaires : MM. Grange, 14 p. 100. — Perbos, 15 p. 100. — Fombonne Louis, 24 p. 100. — Bard, 25 p. 100. — Malhautier, 18 p. 100. — Adjud., M. Fombonne Adrien, à Saint-Barthélemy-le-Plein, 30 p. 100 de rabais. — 3^e lot. Vanosc. Construction, Montant, 21.000 fr. Soumissionnaires : MM. Baldy, 14 p. 100. — Perbos, 23 p. 100. — Bernard, 2 p. 100. — Adjud. M. M. Giraud, à Annonay, 25 p. 100 de rabais. — 4^e lot. Chalancon. Achèvement. Montant, 6.090 fr. Soumissionnaires : MM. Malhautier, 3 p. 100. — Chanut, 17 p. 100. — Riou, 17 p. 100. — Adjudic., M. Grange, à Vernoux, 18 p. 100 de rabais.
- Doubs.** — 18 avril. — *Mairie de Besançon.* — exhaussement de l'avenue d'Helvétie. Montant, 33.000 fr. Soumissionnaires : M. Ollier, 2 p. 100 d'augmentation. — MM. Sourieux, Miccicchio, Léturmy, prix du devis. — MM. Denis, 0,50 p. 100. — Bateau, 0,50 p. 100. — Deschênes, 0,60 p. 100. — Adjud., M. Plumeré, à Besançon, 1 p. 100 de rabais.
- Haute-Loire.** — 14 avril. — *Mairie de Retournac.* — Construction d'une école. Montant, 10.200 fr. Adjud., M. Girard, à Crespiagnac, commune de Solignac, 6 p. 100 de rabais.
- Haute-Loire.** — 14 avril. — *Mairie de Saint-Pierre-Eynac.* — Construction d'une école de filles. Montant, 9.000 fr. Soumissionnaires : MM. Chapuis, 10 p. 100. — Véron frères, 11 p. 100. — Adjudic., M. Chouvet, à Saint-Pierre-Eynac, 13 p. 100 de rabais.
- Haute-Savoie.** — 23 avril. — *Préfecture.* — Villaz. Agrandissement de l'école. Montant, 17.761 fr. 43. Adjud., M. Gerlier, à Villaz, 3 p. 100 de rabais.
- Haute-Savoie.** — 18 avril. — *Sous-préfecture de Saint-Julien-en-Genevois.* — Reignier. Agrandissement du cimetière. Montant, 14.300 fr. Soumissionnaires : M. Braizat, prix du devis. — MM. Serratrice, 3 p. 100. — Bougerolles, 1 p. 100. — Martinazzo, 4 p. 100. — Croso, 3 p. 100. — Francioli, 3 p. 100. — Gaillard, 3 p. 100. — Adjud., M. Batier, à Reignier, 5 p. 100 de rabais.
- Haute-Savoie.** — 18 avril. — *Sous-préfecture de Thonon-les-Bains.* — Adduction d'eau potable. Montant, 59.310 fr. 43. Adjud., M. Hattelman, à Carouge (Suisse), 4 p. 100 de rabais.
- Haute-Savoie.** — 14 avril. — *Mairie de Gets.* — Reconstruction des ponceaux de Saix et des Perrières. Montant, 8.100 fr. Adjud., M. Perrier, à Taninges, 3 p. 100 de rabais.
- Isère.** — 13 avril. — *Mairie de Bourg-d'Oisans.* — Travaux sur divers chemins. Montant, 7.200 fr. Soumissionnaires : MM. Manin, Cuiat, Brugnoni, prix du devis. — Adjud., M. Dussert, au Freney, 1 p. 100 de rabais.
- Isère.** — 19 avril. — *Préfecture.* — Construction d'un pont sur le torrent de la Lignare. Montant, 20.000 fr. Soumissionnaires : M. Borjesio, 5 p. 100 d'augmentation. — MM. Manin, Grandmaison, Grandjean, Debernard, prix du devis. Adjud., MM. Couvert frères, à Grenoble, 1 p. 100 de rabais.
- Isère.** — 21 avril. — *Mairie de Crolles.* — Construction d'un pont. Montant, 5.400 fr. Adjud., M. Marucchi, à Villard-Bonnot, 6 p. 100 de rabais.
- Isère.** — 21 avril. — *Mairie de Livet-et-Gavet.* — Construction de fontaines publiques. Montant, 76.600 fr. Soumissionnaires : MM. Mosset, 1 p. 100. — Sibut, 4 p. 100. — Finetto, 15 p. 100. — Mania Célestin fils, 2 p. 100 d'augmentation. — MM. Maurice Joseph, Meunier, prix du devis. — MM. Guynatt 2 p. 100. — Rossi, 1 p. 100. — Pinel, 2 p. 100. — Maurice Romain, 1 p. 100. — Debernardy, 1 p. 100. — Dauphin, 1 p. 100. — Monin, 1 p. 100. — Bet, 1 p. 100. — Mornand, 1 p. 100. — Adjud., MM. Pinel et Bergonzoli, à Livet, 2 p. 100 de rabais.
- Isère.** — 21 avril. — *Mairie de Voissant.* — Travaux sur chemins vicinaux. Montant, 11.900 fr. Soumissionnaires : M. Samsou, prix du devis. — M. Meunier-Curtinet, 1 p. 100. — Non adjugé.
- Jura.** — 4 avril. — *Préfecture.* — Travaux communaux. — 1^{er} lot. Baume les-Messieurs. Construction de fontaines. Montant, 53.767 fr. 01. Soumissionnaire : M. Treille, 0,07 p. 100. — Adjud., M. Brunschwyler, à Morveau (Doubs), 5 p. 100 de rabais. — 2^e lot. La Boissière. Construction d'une maison d'école. Montant, 26.758 fr. 54. Soumissionnaires : M. Déalberto, 10 p. 100 d'augmentation. — M. Lhéritier, 0,25 p. 100. — Adjud., M. Guillaud, à Saint-Julien, 2 p. 100 de rabais. — 3^e lot. La Tour-du-Meix. Construction d'un chalet. Montant, 14.811 fr. 79. Soumissionnaire : M. Mulatier, 8,75 d.

100. — Adj., M. Prost-Flacaud, à La Tour-du-Meix, 9,50 p. 100 de rabais.
Jura. — 4 avril. — *Préfecture.* — Tramway de Clairvaux à Fontaine-Haut. Superstructure. 1^{er} lot. Etablissement de plat-forme et agrandissement des remises et ateliers. Montant, 35.500 fr. Soumissionnaires : MM. Marquis, 0,03 p. 100. — Moreau, 0,07 p. 100. — Adj., M. Jacquemin, à Lons-le-Saunier, 0,08 p. 100 de rabais. — 2^e lot. Agrandissement d'un réservoir, etc. Montant, 14.000 fr. Non adjugé. — 3^e lot. Construction d'un abri. Montant, 21.000 fr. Soumissionnaires : MM. Thomas, 0,02 p. 100. — Mercier, 0,02 p. 100. — Adj., M. Varrant, à Lons-le-Saunier, 0,11 p. 100 de rabais.

Jura. — 22 avril. — *Mairie de Salins.* — Aménagement et réparation de l'école Voltaire. Montant, 21.017 fr. 48. Soumissionnaire : M. Marquis, 2,05 p. 100. — Adj., M. Dole, à Salins, 4,30 p. 100 de rabais.

Loire. — 14 avril. — *Mairie de Coutouvre.* — Construction d'un lavoir. Montant, 3.316 fr. 67. Adjudic., M. Gagnolet, à Charlieu, 4,50 p. 100.

Loire. — 21 avril. — *Mairie de Saint-Jean-la-Vêtre.* — Construction d'une école. Montant, 24.800 fr. Soumissionnaire : M. Dumont, 9 p. 100 d'augmentation. — Adj., M. Verdier, à La Chamba, prix du devis.

Saône-et-Loire. — 20 avril. — *Préfecture.* — Construction chemin vicinal ordinaire. Montant, 11.500 fr. Soumissionnaires : MM. Platret, 2 p. 100. — Gory, 3 p. 100. — Adj., M. Rochette, à Cluny, 14 p. 100.

Saône-et-Loire. — 5 avril. — *Sous-préfecture de Chalon.* — Saint-Boil. Travaux communaux. — 1^{er} lot. Ecole des garçons. Etablissement d'un préau. Montant, 2.168 fr. 16. Soumissionnaires : MM. Gaudillot, 6 p. 100. — Thévenot Claude, 11 p. 100. — Adj., M. Cléau-Masson, à Saint-Boil, 14 p. 100 de rabais. — 2^e lot. Ecole des filles. Etablissement d'un préau. Montant, 3.008 fr. 23. Soumissionnaires : MM. Gaudillot, 6 p. 100. — Cléau Claude, 8 p. 100. — Thévenot Antoine, 9 p. 100. — Thévenot Claude, 10 p. 100. — Adj., M. Barnaud-Terrier, à Santilly, 13 p. 100 de rabais. — 3^e lot. Ecole des filles. Agrandissement du bâtiment principal. Montant 5.930 fr. 67. Soumissionnaires : MM. Prost, 6 p. 100. — Gaudillot, 6 p. 100. — Masson, 7 p. 100. — Thévenot Antoine, 8 p. 100. — Adj., M. Barnaud-Terrier, 13 p. 100.

Vaucluse. — 20 avril. — *Préfecture.* — Asile Mondevergues. Reconstruction de la 8^e section des hommes. 1^{er} lot. Maçonnerie, charpente. Montant, 63.575 fr. 29. Soumissionnaire : M. Souvet, 3 p. 100. — Adj., M. Mouret, à Châteaurenard (Bouches-du-Rhône), 5 p. 100 de rabais. — 2^e lot. Menuiserie. Montant, 12.032 fr. 22. Soumissionnaire : M. Hermitte, 3 p. 100. — Adj., M. Fabre, à Avignon, 5 p. 100 de rabais. — 3^e lot. Serrurerie. Montant, 3.767 fr. 50. Soumissionnaires : MM. Farine, 10 p. 100. — Volle, 14 p. 100. — Adj., M. Gauthier, à Remoulins (Gard), 15 p. 100 de rabais. — 4^e lot. Peinture et vitrerie. Montant, 2.506 fr. 73. Soumissionnaires : MM. Arnaut, 15 p. 100. — Revol, 10 p. 100. — Ravoux, 15 p. 100. — Adj., M. Bezol, à l'Isle, 15 p. 100 de rabais.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOI

Les avis insérés sous cette rubrique sont gratuits. Tous nos abonnés et lecteurs sont invités à nous communiquer leurs offres ou demandes.

JEUNE homme. — Bonne écriture. — **Dessinateur.** 5 années dans même cabinet, demande place sérieuse. Bonnes références. — S'adresser à M. H. BAILLY-MAITRE, 12 rue Richebourg, Lons-le-Saunier (Jura).

Jeune homme **BON DESSINATEUR** demande place dans **Bureaux** **d'Architecte.** S'adresser à M. A. Eyraud, rue Montagny, Saint-Etienne (Loire).

La 285^e Société de secours mutuels des contremaîtres et employés d'entreprises de maçonnerie, dite le *Double-Mètre*, a l'honneur d'informer MM. les Entrepreneurs qu'elle est à leur disposition pour leur procurer des contremaîtres ou employés munis des meilleures références. — S'adresser au siège, rue Childebert, 58 ou aux bureaux de la *Construction Lyonnaise*.

MISES EN ADJUDICATION

Rhône. — Samedi 25 mai, 2 h. — *Préfecture.* — Caluire-et-Cuire. Chemin de grande communication n° 1. Travaux neufs. Construction d'un égout ovoïde de 1 m. 50 de hauteur en béton de ciment, dans la partie comprise : 1^o entre l'égout de la montée de la Boucle et le passage à niveau du chemin de fer ; 2^o entre le fossé d'enceinte du fort de Montessuy et l'embranchement de l'île-Barbe, et construction d'un égout ovoïde de 1 m. 80 de hauteur en béton de chaux hydraulique, sur l'embranchement de l'île-Barbe, entre la ligne principale et le chemin vicinal ordinaire n° 11. Travaux prévus, 46.819 fr. 12. A valoir pour imprévus, 4.180 fr. 88. Total, 51.000 fr. Cautionnement, 1.600 fr. — Les devis et cahier des charges, relatifs auxdits travaux sont déposés à la Préfecture du Rhône (3^e division, 1^{er} bureau), où on en pourra prendre connaissance tous les jours non fériés, de 9 heures à midi et de 2 heures 5 heures.

Rhône. — Samedi 25 mai, 2 h. — *Préfecture.* — Travaux à exécuter à l'asile départemental d'aliénés du Rhône. Réfection des plafonds des baigns généraux de l'Asile départementale d'aliénés du Rhône. Montant, 26.687 fr. Somme à valoir, 2.668 fr. 70. Cautionnement, 1.000 fr. — Le certificat devra être soumis au visa du Directeur administrateur des bâtiments départementaux, en vue de la présente adjudication. A cet effet, il devra être déposé à son bureau avant le jeudi 16 mai 1907. — Avant l'ouverture des soumissions l'Administration pourra déposer sur le bureau un pli cacheté contenant un minimum de rabais. — Les pièces du projet qui font l'objet de la présente adjudication sont déposées à la préfecture (5^e division), ou les entrepreneurs peuvent en prendre connaissance, tous les jours non fériés, de 9 heures du matin à midi et de 2 heures à 5 heures du soir.

Rhône. — Dimanche 26 mai, 2 h. — *Mairie de Cublize.* — Construction

d'une école de filles. — 1^{er} lot. Terrassement, fouilles, maçonnerie, tailles, ciment. Montant, 14.821 fr. 55. A valoir, 780 fr. Cautionnement, 600 fr. — 2^e lot. Charpente, couverture, menuiserie, parquets. Montant, 12.509 fr. 78. A valoir, 660 fr. Cautionnement, 500 fr. — 3^e lot. Plâtrerie, peinture, vitrerie. Montant, 3.274 fr. 17. A valoir, 170 fr. Cautionnement, 130 fr. — 4^e lot. Serrurerie, quincaillerie, zinguerie. Montant, 3.750 fr. 75. A valoir, 200 fr. Cautionnement, 150 fr. — Les concurrents prendront connaissance des devis et cahier des charges à la mairie de la commune ou dans les bureaux de l'architecte Ch. Roux-Meulien, 60, rue Auguste-Comte, à Lyon. Chaque concurrent sera tenu de fournir, conformément au cahier des charges, deux certificats de capacité visés par l'architecte, cinq jours pleins au moins avant l'adjudication, et un récépissé de cautionnement, fourni au moment de la constitution du bureau, en argent ou en un titre de rente sur l'Etat, de somme au moins égale.

Rhône. — Mardi 4 juin, 10 h. 1/2. — *Mairie de Dardilly.* — Construction d'une mairie-école. 1^{er} lot. Terrassements, maçonnerie, ciments et pierre de taille. Montant, 30.919 fr. 96. Cautionnement, 3.200 fr. — 2^e lot. Charpente et menuiserie. Montant, 11.072 fr. 11. Cautionnement, 1.200 fr. — 3^e lot. Serrurerie et quincaillerie. Montant, 3.933 fr. Cautionnement, 400 fr. — 4^e lot. Plâtrerie, peinture, marbrerie, fumisterie et vitrerie. Montant, 4.221 fr. 80. Cautionnement, 500 fr. — 5^e lot. Ferblanterie, zinguerie. Montant, 1.443 fr. 78. Cautionnement, 200 fr. — Chaque concurrent est tenu de fournir deux certificats ayant moins d'un an de date délivrés par des architectes connus. Ces certificats seront visés par l'architecte, huit jours au moins avant l'adjudication. De plus, il devra verser entre les mains de M. le Receveur municipal, à Ecully, un cautionnement provisoire qui sera en numéraire ou rente sur l'Etat et portera intérêt à partir du jour de l'adjudication. Les entrepreneurs désirant soumissionner pourront prendre connaissance des plans, devis et cahiers des charges, jusqu'au 1^{er} juin, soit à la mairie de Dardilly, tous les jours, sauf le jeudi de 8 heures du matin à 6 heures du soir, soit chez M. Duclos, architecte, à Lyon, 4, rue de la Pyramide, les mardi, jeudi et samedi, de 9 heures à 11 heures 1/2.

Ain. — Dimanche 12 mai, 11 h. — *Mairie de Bellignat.* — Construction d'un réservoir et distribution d'eau. Montant, 50.000 fr. Cautionnement, 2.000 fr. — Visa par M. Lavaud, architecte à Oyonnax, huit jours avant l'adjudication. Renseignements dans les bureaux de l'architecte.

Côte-d'Or. — Samedi 11 mai, 2 h. — *Sous-préfecture de Châtillon-sur-Seine.* — Travaux d'adduction et distribution d'eau. Adjudication à l'hôtel de ville de Châtillon. Duesme, Montant, 5.915 fr. 67. Cautionnement, 200 fr. Frais. 200 fr. Auteur du projet, M. Manneret, conducteur voyer, à Aignay-le-Duc. — Saint-Marc-sur-Seine, Montant, 8.262 fr. 08. Cautionnement, 250 fr. Frais, 250 fr. Auteur du projet, M. Guénon, architecte à Châtillon. — Visa par l'auteur du projet, huit jours avant l'adjudication. Renseignements à la sous-préfecture.

Côte-d'Or. — Dimanche 19 mai, 2 h. 1/2. — *Mairie de Véronnes-les-Petites.* — Construction d'un réservoir et établissement d'une conduite en fonte. Montant, 4.850 fr. 90. — Renseignements à la mairie et dans les bureaux de M. Adam, ingénieur, 6, rue Sabin, à Dijon.

Haute-Loire. — Jeudi 9 mai, 11 h. — *Préfecture.* — Travaux départementaux. Construction d'une caserne de gendarmerie à Monistrol-sur-Loire. — 1^{er} lot. Montant, 14.282 fr. 07. Cautionnement, 750 fr. — 2^e lot. Montant, 6.548 fr. 75. Cautionnement, 350 fr. — 3^e lot. Montant, 4.439 fr. 57. Cautionnement, 250 fr. Somme à valoir pour l'ensemble des lots, 1.288 fr. 71. Le certificat sera présenté, cinq jours au moins avant l'adjudication (clause de rigueur), à M. P. Verdier, architecte départemental. Renseignements à la préfecture (3^e division), et au bureau de M. P. Verdier, architecte départemental, boulevard Saint-Jean, 20, au Puy.

Isère. — Dimanche 12 mai 1907, 11 h. — *Mairie de l'Albenc.* — Travaux vicinaux. Chemins vicinaux ordinaires n° 8 et 1, de l'Albenc à Pierrebrune et à la limite de Chantesse. Construction entre le chemin vicinal ordinaire n° 1 (hameau de Peccatière) et la maison Payre Alphonse (hameau de Pierrebrune), sur 1.990 m. 50. Montant, 12.000 fr. Cautionnement, 500 fr. — Renseignements à la mairie et au bureau de M. l'Agent voyer de canton, à Vinay.

Isère. — Dimanche 12 mai, 11 h. — *Mairie du Sappey.* — Chemin vicinal ordinaire n° 4, dit de Jaillière. Construction entre le hameau de Jaillière et le village du Sappey, sur 273 m. 50. Montant, 5.800 fr. Cautionnement, 200 fr. — Visa, huit jours avant l'adjudication, par M. Rey, agent voyer d'arrondissement, à Grenoble, 11, rue Joseph-Chanrion. Renseignements à la mairie et au bureau de l'Agent voyer cantonal, à Grenoble, cours de Saint-André, 2.

Isère. — Lundi 13 mai 1907, 10 h. 1/2. — *Mairie de Bossieu.* — Chemin vicinal ordinaire n° 5, de Bossieu à Parassas. Construction d'un pontceau sur le ruisseau du Suzon et élargissement du chemin aux abords, sur 585 m. 83. Montant, 5.300 fr. Cautionnement, 200 fr. — Visa, huit jours avant l'adjudication, par l'agent voyer d'arrondissement de Vienne. Renseignements à la mairie et au bureau de l'agent voyer cantonal de La Côte-Saint-André.

Isère. — Mardi 14 mai 1907, 2 h. — *Mairie de Grenoble.* — Fourniture de bois pendant les années 1907 à 1909 inclusivement. 1^{er} lot. Bois de charpente et menuiserie. Montant annuel, 5.000 fr. — 2^e lot. Bois de fascinage. Montant annuel, 1.700 fr. — Renseignements à l'Ecole du génie, caserne de l'Alma, à Grenoble.

Loire. — Dimanche 12 mai, 2 h. — *Mairie de Saint-Marcel-de-Félines.* — Construction d'une maison d'école de filles et aménagement d'une maison en vue de l'établissement de logement. Montant, 15.704 fr. 14. Cautionnement, 600 fr. — Le certificat devra être visé par M. l'agent voyer cantonal de Nérondes, au moins huit jours avant l'adjudication. Renseignements au bureau de l'agent voyer de Nérondes.

Puy-de-Dôme. — Samedi 11 mai 1907, 2 h. — *Préfecture.* — Alimentation en eau. Orcet. Conduite et distribution d'eau potable. Ces travaux sont évalués comme il suit : Fouilles et déblais, 4.676 fr. 90. Maçonnerie, 3.476 fr. 37. Fonte et robinetterie, 29.304 fr. 47. Serrurerie, 470 fr. 75. Montant des travaux, 38.228 fr. 49. Somme à valoir, 1.471 fr. 51. Ensemble, 39.600 fr. Cautionnement, 1.300 fr. — Renseignements à la préfecture (4^e division).

Saône-et-Loire. — Samedi 11 mai 1907, 2 h. — *Préfecture.* — Travaux sur chemins de grande communication. — Ouroux-sur-Saône et Marnay. Chemin de grande communication n° 6, d'Ouroux à Colombier-sous-Uxelles. Construction d'un pont en maçonnerie de cinq arches et de 176 mètres d'ouverture totale sur la Saône. Montant des travaux, 352.057 fr. 80. Somme à valoir, 32.942 fr. 20. Ensemble, 385.000 fr. Cautionnement, 13.000 fr. — Renseignements à la préfecture (2^e division).

Saône-et-Loire. — Dimanche 19 mai, 2 h. — *Mairie d'Ecuelles.* — Travaux communaux. Réparations à exécuter à l'église. Auteur du projet, M. Larnoy, architecte à Verdun. Montant, 1.130 fr. — Renseignements à la mairie.

SPECTACLES

CÉLESTINS Le théâtre des Célestins voit s'affirmer le succès des *Francs-Maçons*, le vaudeville cocasse et amusant de MM. Rolland et Leprince. C'est de l'in vraisemblance, de la farce, mais tout cela est si joyeux, si comique que le spectateur ne cesse de rire durant les trois actes de *Francs-Maçons*, l'excellence de l'interprétation par son jeu sûr et son endiable mouvement, ajoute cinquante pour cent à la valeur de ce vaudeville. — Mardi 7, une seule représentation de M. Lebargy, de la Comédie Française. Très prochainement, *le Voleur*, de Henri Bernstein, avec Blanche Toutain dans le rôle de Marise.

NOUVEAU THÉÂTRE La tournée Frédéric Achard donne au Nouveau-Théâtre un des grands succès du Gymnase et de l'Odéon : *Mon successeur*, comédie en trois actes, de MM. André Sylvane et Maurice Froyez. Cette pièce, une des plus jolies comédies représentées depuis longtemps sur nos scènes de genre, est bâtie sur une intrigue des plus nouvelles qui, très naturellement, arrive à un dénouement original et imprévu. Les mots spirituels, dont cette comédie est émaillée, n'ont jamais rien de choquant, le bon goût est toujours respecté et toutes les familles peuvent assister à sa représentation sans aucune appréhension.

De plus, le spectacle sera complété par *Tire au Flanc!* le fameux vaudeville militaire de MM. Sylvane et Mouézy-Eon, cet immense succès qui a battu tous les records de longévité connus, venant d'être joué trois

ans consécutifs à Paris. Au second acte, *la Chambrée*, observation bouffonne des petites misères de la vie militaire et du comique qu'elles renferment. L'inénarrable caporal Bourrache, pour le rôle duquel M. Achard a engagé un des artistes les plus populaires et des plus aimés des Lyonnais, Albens, le rival de Polin et de Mayol.

CASINO-KURSAAL Le Casino-Kursaal, plus que jamais, continue à tenir le grand record du succès, qui a commencé avec la revue *A vos souhaits!* — laquelle, disons-le en passant, bien qu'ayant dépassé la soixantaine à Marseille, y réalise toujours le grand maximum, — et aujourd'hui c'est *Messalinette* qui, tous les soirs, au Casino-Kursaal, fait des salles combles, archi-combles. Avec le Club des Excités comme prologue, ses hilarantes bouffonneries, ses défilés aux costumes brillants, sa scène si amusante de la salle, *Messalinette* ressemble à une véritable revue à grand spectacle, dont elle a l'importance, la gaieté et l'entrain. La dernière est irrévocablement fixée au 2 mai, car le lendemain 3, pour les reprises des représentations de music-hall, on annonce une soirée extraordinaire de grande gala, comprenant quatorze débuts sensationnels.

OLYMPIA 66, rue Duquesne. — Vendredi 3 mai, réouverture du Grand Music-Hall estival de la rue Duquesne. Entre autres innovations, rappelons que loges, fauteuils et premières sont sur un immense parquet en chêne s'élevant en pente douce avec gradins pour chaque rang; la façade de la scène bien décorée et encadrée flattera la vue; un foyer installé sur la véranda, au-dessus du contrôle, sera inauguré et jardins, terrasse et promenoirs sont désormais à l'abri de la pluie; du reste, à l'Olympia tout est prévu, car en cas de fraîcheur le hall de spectacle peut être clos et à l'abri de tout courant d'air. Quant à la troupe de début elle sera extraordinaire, entre autres, une attraction sensationnelle inconnue en France.

THÉÂTRE CINÉMA-PATHÉ-GROLÉE 6, rue Grolée, Tous les jours, séances d'une heure, en matinée de 2 h. 1/2 à 6 h. 1/2. Les dimanches et fêtes, à partir de 1 h. 1/2. Grande soirée, tous les jours, de 8 h. 1/2 à 11 heures. Burcaux à 8 heures.

SCALA Programme toujours bien composé, toujours varié. En ce moment on applaudit le cycliste comique Banker, les duettistes fantaisistes Brasset-Dugal, les gymnastes Gilborn's, Rosel, Bosset, etc., et de nombreuses vues cinématographiques nouvelles. Yank-Hoé dans sa magie orientale et jeux japonais, et Robertson, équilibriste du Nouvea.-Cirque de Paris.

L'Imprimeur-Gérant: A. REY.

Lyon. — Imprimerie A. Rey, 4, rue Gentil. — 45701

Tirage :
le 20 Mai 1907

LOTÉRIE D'ARLES

(BOUCHES-DU-RHÔNE)

Construction d'un Hôpital-Hospice

AUTORISÉE PAR ARRÊTÉ MINISTÉRIEL DU 3 MAI 1905

UN DE **TROIS GROS LOTS** DEUX DE

120.000 fr. — **10.000 fr.**

5 lots de **1.000 fr.** — 10 lots de **500 fr.** — 100 lots de **100 fr.**

Soit en tout 160.000 fr. tous payables en argent.

En vente dans toute la France et les Colonies, chez Librairies, Bureaux de tabacs, etc. Pour recevoir à domicile, envoyer à l'AGENCE FOURNIER, 14, rue Confort, Lyon, concessionnaire générale, mandat-poste du montant des billets avec enveloppe affranchie à 0,15 pour 5 billets.

FOURNISSEURS DE LA CONSTRUCTION

ARDOISES, TUILES, BRIQUES, POTERIE & SABLE

ARDOISES pour toitures, dalles, urinoirs, tablettes, tableaux, etc. Entrepôt J. GUICHARD fils, seul représentant de la Commission des Ardoisières d'Angers, chemin de Vacques, 50 bis, LYON

FAVRE FRERES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. Plâtres, chaux hydrauliques et ciments. Carreaux de Verdun. Tuyaux Grès et Boisseaux. Ardoises.

CIMENTS, CHAUX, PLATRE, BITUME & PAVES

FAVRE FRERES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Ciments de Grenoble. Chaux hydrauliques et plâtres. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. Carreaux de Verdun.

PEINTURE & PLATRE

FAVRE FRERES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. — Fabrique de plâtre de Lyon, entrepôt général des Tuileries de Bourgogne, chaux hydrauliques et ciments. Carreaux de Verdun. Ardoises.

CÉRAMIQUE

PRODUITS CÉRAMIQUES, PROST FRERES, fabricant Jean-Claude PROST, successeur, à la Tour-de-Salvagny (Rhône). Magasins et bureaux à Lyon, quai de Bondy 16. Spécialité de tuyaux en terre cuite et tuyaux en grès pour conduites d'eau et pour bâtiments. Appareils pour sièges inodores, panneaux et carreaux en faïence, etc. — Succursale à St-Etienne, rue de la Préfecture, 22

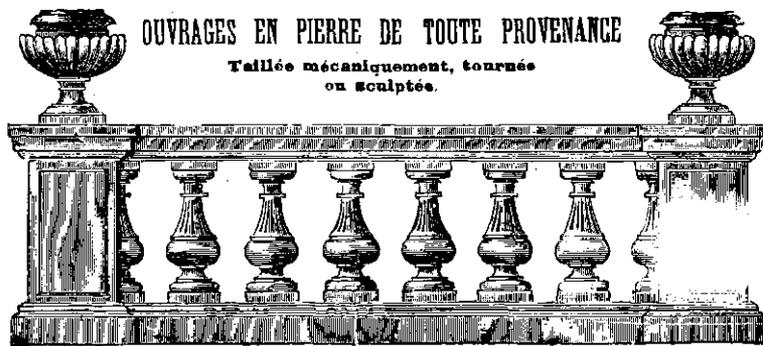
FAVRE FRERES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. Plâtres. Tuyaux Grès et Boisseaux, Ardoises.

F. LAUZUN & C^{IE}

BOURG-SAINT-ANDÉOL (Ardèche)

CARRELAGES MOSAIQUES, GRANITÉS ET INCRUSTÉS DE MARBRE

BALUSTRADES
à partir de 10 francs le mètre courant



BALUSTRADES
à partir de 10 francs le mètre courant

OUVRAGES EN PIERRE DE TOUTE PROVENANCE

Taillées mécaniquement, tournées
ou sculptées.

Envoi franco de l'Album

Adresse télégraphique :
RIVACIER

RIVORY & JOLY (A. et M.)
INGÉNIEURS

TÉLÉPHONE 28-88

Bureaux et Dépôts : Rue de la Méditerranée, Rue Raulin, LYON

FOURNITURES DE TOUS LES APPAREILS POUR CHAUFFAGE

A BASSE ET A HAUTE PRESSION

Chaudières de tous systèmes ♦ Tubes ♦ Raccords ♦ Tuyaux ♦ Ailettes
Radiateurs ♦ Robinetterie ♦ Purgeurs et tous autres accessoires

Représentants { Société Escou et Meuse, à Anzin. — Chappée et Fils, Le Mans
et Dépositaires { Strube et Fils, à Montrouge. — Diverses Sociétés.

PETIT OUTILLAGE, MATÉRIEL D'ENTREPRENEURS DE TOUTES SORTES

Wagonnets et autres Appareils de la voie

Fontes de Bâtiments, de Canalisations, d'Ornements, Outils, Aciers d'outils, Fontes, Fers et Aciers

CIMENTS DE LA PORTE DE FRANCE

GRAND PRIX (génie civil). — GRAND PRIX (génie militaire)
à l'Exposition Universelle de 1900

MADIOT & BRÉDY

CONCESSIONNAIRES POUR LE RHONE

LYON, 15, Quai Pierre-Seize, 15, LYON

Ciments, Chaux hydrauliques, Lattes, Briques diverses.

Plâtres de Savoie, Bourgogne, Paris et Marseille
DALLES EN CIMENT

Société Lyonnaise d'Eclairage, Chauffage

ET INSTALLATIONS SANITAIRES

LYON — 67, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 67 — LYON
TÉLÉPHONE 37-41

GAZ — ELECTRICITÉ — ESSENCE

GAZOGÈNE — PÉTROLE

APPAREILLAGE — EAU — PLOMBERIE

INSTALLATIONS SANITAIRES

TIRAGE : 15 JUIN 1907

LOTÉRIE

DE

GRAY

(Haute-Saône)

Pour transformation

ET AGRANDISSEMENT DU MUSÉE

Autorisée par Arrêté Ministériel du 4^{er} Mars 1906

AU CAPITAL DE

200.000 francs

GROS LOT

10.000 FR.

1 lot de **5.000** fr.

2 lots de **1.000** fr.

54 lots de **500 à 100** fr.

Soit 58 lots pour 24.000 francs

Pour recevoir à domicile, adresser à l'Agence
Fournier, 14, rue Confort, Lyon, mandat-
poste du montant des billets avec enveloppe
timbrée à 0,15 par 5 billets.

En vente dans toute la France chez les bura-
listes, libraires, papetiers, etc.

Le Billet : 50 cent.

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

CHARPENTES EN FER

J. EULER & FILS

296, Cours Lafayette, LYON

TÉLÉPHONE 11-04

Serrurerie pour
Usines et Bâtiments

L. Poncet & L. Lacroix

ANCIENNES MAISONS

CHOLET & REZARD et CHARGNIOUX

31, Rue de l'Hôtel-de-Ville, LYON

TÉLÉPHONE 7-81

MARSEILLE, Allée des Capucines, 47

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
D'INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES**

Lumière, Sonneries

TÉLÉPHONES, PARATONNERRES

Personnel de choix pour installation
de Châteaux, Villas, Hôtels, Appartements

Etudes, Devis sur demande de MM. les Architectes